



Formulaire de certification 2009

Renseignements généraux

Nom de l'entreprise ou de l'organisme : _____

Adresse du siège social : _____

Municipalité : _____ Code postal : _____

Téléphone : _____ Télécopieur : _____

Courriel : _____ Site Internet : _____

Personne-ressource pour OSER-JEUNES : _____

Titre : _____

Si vous désirez certifier plusieurs succursales, veuillez remplir la section réservée à cette fin à la page suivante.

Secteur d'activité (☑veuillez cocher) :

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Agriculture, foresterie, chasse et pêche | <input type="checkbox"/> Institution financière |
| <input type="checkbox"/> Alimentation | <input type="checkbox"/> Municipalité |
| <input type="checkbox"/> Arts, spectacles et loisirs | <input type="checkbox"/> Organisme communautaire/OBNL |
| <input type="checkbox"/> Camp de vacances et base de plein air | <input type="checkbox"/> Pharmacie |
| <input type="checkbox"/> Commerce de détail | <input type="checkbox"/> Service de garde |
| <input type="checkbox"/> Commerce de gros | <input type="checkbox"/> Service de restauration |
| <input type="checkbox"/> Construction | <input type="checkbox"/> Service gouvernemental |
| <input type="checkbox"/> Éducation | <input type="checkbox"/> Services professionnels |
| <input type="checkbox"/> Fabrication | <input type="checkbox"/> Autre _____ |
| <input type="checkbox"/> Hébergement | |

Description des produits ou services offerts : _____

Pour l'ensemble de vos succursales lanaudoises :

Nombre d'employés réguliers **excluant** les étudiants : _____

Nombre d'employés-étudiants **pendant l'année scolaire** : _____

Nombre d'employés-étudiants **pendant l'été**, si différent : _____

En moyenne, combien d'heures par semaine travaillent les étudiants **en période scolaire** ? _____

Parmi les situations suivantes, cochez celles qui représentent les efforts en prévention du décrochage scolaire réalisés par votre organisme :

- Accueil d'étudiants en stage de travail ou d'observation
- Accueil d'étudiants en service communautaire
- Participation à des journées de mentorat ou à des journées carrières organisées dans les écoles
- Financement de projets ou d'organismes qui oeuvrent en prévention de l'abandon scolaire
- Participation à des activités avec les établissements scolaires autres que les journées mentorat
- Accueil d'un jeune dans le cadre de Desjardins – Jeunes au travail
- Programme de bourse
- Autres efforts de valorisation : _____

Aidez-nous à mieux vous connaître !

Le CREVALE a prévu différentes activités de communication afin de mettre en valeur les employeurs OSER-JEUNES. Aidez-nous à mieux vous connaître en décrivant, en quelques phrases, pourquoi vous désirez déposer une demande de certification et ce qui vous caractérise dans vos efforts pour favoriser la réussite des jeunes. Vous pouvez utiliser une feuille supplémentaire. **CES RENSEIGNEMENTS POURRAIENT ÊTRE DIFFUSÉS DANS LES JOURNAUX OU SUR INTERNET.**

Succursales

Veillez remplir cette section, ou joindre une liste, pour chaque succursale située dans la région de Lanaudière et pour laquelle vous désirez obtenir une certification OSER-JEUNES.

Nombre de succursales : _____

Nom de la succursale 1 : _____

Personne-ressource : _____

Titre de cette personne : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse : _____

Municipalité : _____ Code postal : _____

Nom de la succursale 2 : _____

Personne-ressource : _____

Titre de cette personne : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse : _____

Municipalité : _____ Code postal : _____

Nom de la succursale 3 : _____

Personne-ressource : _____

Titre de cette personne : _____

Numéro de téléphone : _____

Adresse : _____

Municipalité : _____ Code postal : _____

Si vous embauchez des étudiants **pendant l'année scolaire**, veuillez compléter la **section 1** du présent formulaire.

Si vous n'embauchez des étudiants **que l'été**, veuillez compléter la **section 2** du présent formulaire.

Section 1

À remplir par les employeurs qui embauchent des étudiants pendant l'année scolaire.

Afin de recevoir la certification OSER-JEUNES, vous devez respecter les quatre critères énoncés ci-dessous. Pour chacun des critères énoncés, veuillez cocher le ou les moyens actuellement mis en œuvre au sein de votre organisation afin de favoriser la réussite scolaire de vos employés-étudiants.

CRITÈRE 1 : NOMBRE D'HEURES DE TRAVAIL PAR SEMAINE ET RESPECT DE L'HORAIRE SCOLAIRE

- Vous exigez des disponibilités inférieures à 20 heures par semaine et limitez le nombre d'heures de travail réel des étudiants à moins de 20 heures hebdomadairement.
- Vous établissez les horaires de travail en fonction des horaires scolaires de vos employés étudiants même s'ils peuvent varier d'une session à l'autre.
- Vous avez une politique écrite sur le nombre d'heures de travail par semaine des employés-étudiants.
- Vous communiquez cette politique à l'ensemble des employés-étudiants.
- Vous prévoyez rédiger au cours de la prochaine année une politique sur le nombre d'heures de travail par semaine des étudiants et la diffuser.

CRITÈRE 2 : POSSIBILITÉ D'UN HORAIRE DE TRAVAIL SOUPLE OU RÉDUIT

- Vous offrez sur demande, et après entente avec vos employés-étudiants, un horaire de travail souple, différent ou réduit en période d'examen, en fin de session ou pour études.
- Vous avez une politique à l'égard des horaires de travail souples ou réduits en période d'examen ou de fin de session.
- Vous rendez les modalités de cette politique accessibles à l'ensemble des employés-étudiants.
- Vous prévoyez rédiger, au cours de la prochaine année, une politique sur les horaires de travail souples ou réduits en période d'examen ou en fin de session, la diffuser et la rendre accessible à l'ensemble des étudiants.

CRITÈRE 3 : RESPECT DES NORMES DU TRAVAIL

- Votre organisation respecte les normes québécoises du travail, l'âge légal d'embauche fixé à 14 ans de même que la *Loi sur l'instruction publique*, qui fixe cette norme à 16 ans durant les heures de classe ⁽¹⁾.
- Vous respectez la loi qui interdit à un employeur de faire travailler après 23 heures un étudiant assujéti à l'obligation de fréquentation scolaire.
- Le critère d'âge légal d'embauche est clairement inscrit dans vos politiques et procédures d'embauche et connu de l'ensemble des employés-étudiants.
- Vous prévoyez inscrire le critère d'âge légal d'embauche dans vos politiques et procédures au cours de la prochaine année et le faire connaître à l'ensemble des employés-étudiants.

CRITÈRE 4 : VALORISATION DE L'ÉDUCATION

- Vous valorisez la poursuite des études et l'obtention d'un diplôme en offrant des postes pour diplômés seulement et/ou en encourageant la poursuite des études pour se qualifier.
- Vous vous informez des résultats scolaires de vos employés et de leurs intérêts professionnels.
- Vous les encouragez à obtenir un premier diplôme ou une qualification, ou vous soutenez leur désir de retourner en formation pour se qualifier.
- Autres moyens que vous utilisez : _____

(1) Source : Commission des normes du travail du Québec.

Section 2

À remplir par les employeurs qui n'embauchent des étudiants que l'été.

Afin de recevoir la certification OSER-JEUNES, vous devez respecter les deux critères énoncés ci-dessous. Veuillez cocher le ou les moyens actuellement mis en œuvre dans votre organisation afin de favoriser la réussite scolaire de vos employés-étudiants.

CRITÈRE 1 : RESPECT DES NORMES DU TRAVAIL

- Vous respectez les normes québécoises du travail et l'âge légal d'embauche fixé à 14 ans.
- Le critère d'âge légal d'embauche est clairement inscrit dans les politiques et procédures d'embauche et connu de l'ensemble des employés-étudiants.
- Vous prévoyez inscrire le critère d'âge légal d'embauche dans les politiques et procédures au cours de la prochaine année et le faire connaître à l'ensemble des employés-étudiants.

CRITÈRE 2 : VALORISATION DE L'ÉDUCATION

- Vous valorisez la poursuite des études et l'obtention d'un diplôme.
- Vous vous informez des résultats scolaires de vos employés-étudiants et de leurs intérêts professionnels.
- Vous les encouragez à obtenir un premier diplôme ou une première qualification.
- Vous les encouragez à retourner à l'école à la fin de la période estivale si leurs études ne sont pas complétées.



Engagement de l'employeur

Je, _____ (nom du signataire pour l'employeur), confirme que mon entreprise respecte tous les critères du programme OSER-JEUNES et accepte de payer les frais de certification requis.

- ✓ Je m'engage à afficher le matériel de visibilité du programme.
- ✓ Je m'engage à informer le personnel de notre certification et des modalités du programme.
- ✓ Je m'engage à m'assurer que les responsables des horaires respectent les critères OSER-JEUNES.

La certification est annuelle et, au terme de la première année de certification, j'accepte que mon organisation fasse l'objet d'une évaluation qualitative lors d'une rencontre bilan avec une personne mandatée par le CREVALE.

Signé à : _____

Le : _____

Signataire pour l'employeur

Frais de certification

Des frais de 50 \$ sont demandés pour la gestion du dossier de certification. Un montant supplémentaire de 25 \$ par succursale doit être ajouté, s'il y a lieu. Le chèque doit être libellé au nom du **CREVALE** et **être joint au présent formulaire dûment signé.**

Les demandes de certification sont présentées au conseil d'administration du CREVALE et il peut y avoir un délai de six à huit semaines entre le moment du dépôt du formulaire et l'acceptation de la certification. Les montants de certification peuvent être majorés au 1^{er} janvier.

Si une entreprise ne respecte pas les critères de certification, le CREVALE se réserve le droit de révoquer une certification et de reprendre le matériel de visibilité.

SVP FAIRE PARVENIR VOTRE FORMULAIRE ET VOTRE CHÈQUE AU CREVALE
574, boulevard Sainte-Anne, Joliette (Québec) J6E 5A5